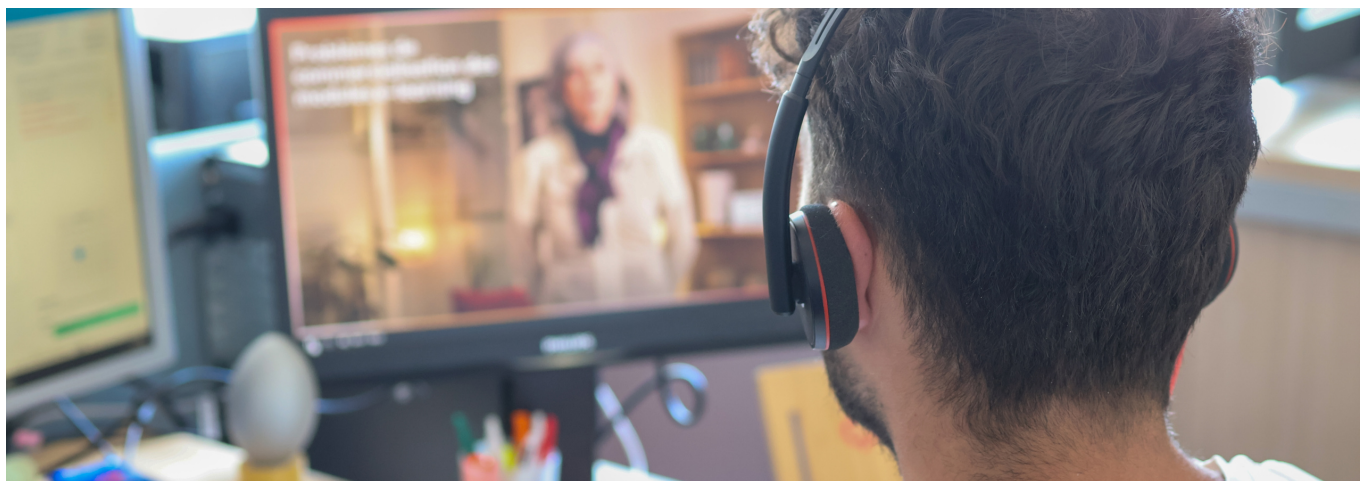


PRESCRIPTION INFIRMIÈRE : DE LA RÉGLEMENTATION À LA PRATIQUE



FINANCEMENTS

- FIF-PL
- Individuel

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Infirmier
Aucun prérequis

MODALITÉ

Classe virtuelle

DURÉE

7 heures

Développez votre expertise en prescription infirmière grâce à une formation résolument pratique. Avec les évolutions de la profession infirmière et de l'arrêté du 26 juin 2026 élargissant le champ des prescriptions infirmières, apprenez à maîtriser le cadre réglementaire, la Liste des Produits et Prestations (LPP) et les bonnes pratiques de prescription. Au travers de cas cliniques concrets, sécurisez vos prescriptions, optimisez votre prise de décision et intégrez pleinement ces nouvelles compétences au service de la qualité des soins, de la prévention et de la coordination des parcours de santé.

Les objectifs

- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire de la prescription infirmière.
- Identifier les produits de santé, dispositifs médicaux et examens relevant de son champ de prescription.
- Utiliser la Liste des Produits et Prestations (LPP) et les référentiels en vigueur pour sécuriser ses

prescriptions.

- Réaliser des prescriptions conformes aux exigences réglementaires et assurer leur traçabilité.
- Intégrer la prescription infirmière dans une pratique clinique sécurisée, coordonnée et centrée sur le patient.

Les + du programme

Formateurs experts

Nombreux cas concrets et mise en pratique liés à l'exercice au quotidien

Les points clés du programme

- Cadre législatif et réglementaire de la prescription infirmière
- Évolutions de la loi infirmière et des textes de 2025-2026
- Champ de prescription des infirmiers et limites d'exercice
- Liste des Produits et Prestations (LPP) et modalités de prescription
- Dispositifs médicaux, produits de santé et examens complémentaires autorisés
- Prescription des vaccins, substituts nicotiniques et contraceptifs
- Responsabilité professionnelle, traçabilité et sécurisation des prescriptions
- Études de cas cliniques et rédaction de prescriptions conformes
- Outils pratiques immédiatement transférables en exercice professionnel
- Qualité, pertinence et coordination des parcours de soins

Le formateur

Infirmier diplômé d'État exerçant en pratique libérale depuis plus de 6 ans ou ayant cessé cette activité depuis moins de 2 ans), disposant d'une expertise reconnue en prescription infirmière, en réglementation professionnelle

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation, nous vous proposons sur la plateforme du PFS :

- D'identifier vos besoins de formation grâce au questionnaire sur la formation
- D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activités individuelles sous forme d'apports vidéos-quiz-
- D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues minutés sollicitant les participants sur des réflexions individuelles.
- D'échanger entre vous et le formateur
- Des axes et des actions d'améliorations via des conseils et des fiches synthèses

Méthode d'évaluation

Sur la plateforme du PFS

Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec correction du formateur. Ce, afin que vous puissiez, par comparaison, constater votre progression au niveau des connaissances acquises.

Bilan de fin de formation : L'analyse de la synthèse de vos bilans, réalisée par le Pôle Formation Santé, permettra d'évaluer votre satisfaction et procéder aux réajustements nécessaires de la formation.

Contacts

Pôle Formation Santé

Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON

Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER

Site de Bordeaux - 33320 EYSINES

Tél. : **04 37 46 18 68**

E-mail : inscriptions@poleformation-sante.fr

www.poleformation-sante.fr